



Anticiper sur les thèmes de recherche d'avenir, révéler de nouvelles compétences, créer de nouvelles synergies, regrouper les enseignants chercheurs non encore intégrés dans les laboratoires de recherche, des arguments suffisants pour s'engager.

**APPEL A CREATION DE LABORATOIRE DE
RECHERCHE « SCIENCES ET TECHNOLOGIE »
AU SEIN DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Sous l'égide de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique et en accord avec ses missions et sa position de structure d'intermédiation, l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie, lance l'Appel à création de laboratoire de recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur dans les domaines liés aux thématiques sciences pour l'ingénieur, sciences des mathématiques et de leurs interactions, sciences de la physique, chimie et sciences de la terre et de l'univers.

L'appel à création de nouveaux laboratoires de recherche est venu pour anticiper sur les thèmes de recherche d'avenir, révéler de nouvelles compétences, créer de nouvelles synergies, regrouper les enseignants chercheurs non encore intégrés dans les laboratoires de recherche.

Conditions de recevabilité([lire attentivement les conditions de recevabilité](#))

Canevas (renseigner le canevas proposition de création de laboratoire de recherche [ci-joint](#))

Date de réception

Le dossier de demande de création constitué (Canevas de proposition et tous les documents justificatifs en deux (02) exemplaires sur support papier et sur CD) est transmis, sous bordereau d'envoi signé par le chef d'établissement, à l'agence thématique de recherche en sciences et technologie « ATRST » (Ex INA) sis Belfort, El Harrach.

*La date limite de réception des dossiers est fixée au **25 octobre 2020**.*

Pour toute information, contactez-nous sur contacts@atrst.dz